

La Lomagne

Tarn et Garonnaise



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
mardi 11 avril 2017 -18h

Communauté de Communes de
la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

413, rue d'Esparsac - BP 34
82500 Beaumont de Lomagne

www.malomagne.com



- **Etaient présents :**

Alain FALGAYRAS. Jacques BIASOTTO. Jean-Luc DEPRINCE. Lucie DISBEAUX. Christian MAILFERT. Geneviève MELLAC. Alain CARRERE. Jean-Claude BONNEFOI. Céline FRESQUET. Alain BERGAMASCO. Danielle CAPELLE. Jean-Luc ISSANCHOU. Delphine BARRA.. Gérard FAURE. Francis DUILHE. Gérard LATAPIE. Odé GUIRBAL. Jean-Louis DUPONT. Bernard DIANA. Claude RENARD. Michel BAQUE. Claude TRIFFAULT. Denys BORDES. Serge MELLAC. Francis GARRIGUES. Yves MEILLAN. Marie-Rose FALGAYRAS. Jean-Michel LEFEBVRE. Claude BUSSO. André AUZERIC. Max DAYREM. Marie-Claude KAKIEL. Patrick PRADINES. Pascal GUERIN. Geneviève DUILHE. René GIAVARINI.

- **Etaient absents, excusés ou non représentés**

Alain GAUSSENS. Philippe TONIN. Salvador LOPEZ. Jean-Marc NICOLAS. Ghislain DANGAS. Brigitte HYGONENQ. Bernard SALOMON. Julien-Pierre LAPORTE. Michel DELBREIL

- **Ont donné procuration**

Nicole JOUGLAR à Jean-Claude BONNEFOI

Marie-Christine CARETTE à Jean-Luc ISSANCHOU

Climène BRINGAY à René GIAVARINI

- **Participaient également :**

BOUTEVIN Sylvie. CASTEBRUNET Patrice. CHAMPIE Sandrine. PONTAC Isabelle

- **Ordre du jour :**

- Vote des taux d'imposition 2017.
- Vote des budgets primitifs 2017.
- Questions diverses.

Le procès verbal du conseil communautaire du 22 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

Odé Guirbal est nommé secrétaire de séance



FISCALITE COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'avis de la commission finances et personnel réunie le 04 avril 2017, Francis GARRIGUES propose d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti. Cette augmentation permettrait d'anticiper la prise de compétence du plan local d'urbanisme. L'éventualité d'une modification des attributions de compensation des communes n'a pas été retenue par la commission.

Les taux seraient ainsi fixés :

- C.F.E. : 27.85 % (Cotisation Foncière des Entreprises) pas d'augmentation du taux
- T.H. : proposition taux 9.49 % (Taxe d'Habitation 2016 : 8.99 %)
- T.F.B. : proposition taux 2 % (Taxe Foncier Bâti 2016 : 1 %)
- T.F.N.B. : 3.87 % (Taxe Foncier Non Bâti) pas d'augmentation du taux
- T.E.O.M. : 15.45 % (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pas d'augmentation du taux

TAXES	2016	2017	EVOL. BASES	Tx 2016	produits 2016	Tx inchangés avec bases 2017		Tx 2017 avec bases 2017	
CFE	1 787 263 €	1 801 000 €	0.77%	27.85%	497 753 €	27.85%	501 579 €	27.85%	501 579 €
TH	8 708 991 €	8 795 000 €	0.99%	8.99%	782 938 €	8.99%	790 671 €	9.49%	834 646 €
TFB	7 246 595 €	7 348 000 €	1.40%	1.00%	72 466 €	1.00%	73 480 €	2%	146 960 €
TFNB	860 045 €	863 600 €	0.41%	3.87%	33 284 €	3.87%	33 421 €	3.87%	33 421 €
					1 386 441 €		1 399 150 €		1 516 605 €
							12 710 €		130 165 €

Produit fiscal attendu : **1 516 605 €** engendrant une recette supplémentaire de **130 165 €** .

Augmentation de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) :

La commission finances et personnel propose une augmentation du coefficient multiplicateur aux montants de la taxe sur les surfaces commerciales. Actuellement, le coefficient est de 1.10.

Le conseil communautaire peut fixer son taux à **1.15** applicable pour 2018.

Rappel : Les commerces exploitant une surface de vente au détail de plus de 400 m² et réalisant un chiffre d'affaires hors taxe à partir de 460K€ sont soumis à la Tascom.

Vote : le Conseil Communautaire vote à l'unanimité la fiscalité proposée.

Evolution des autres dotations

ALLOCATIONS COMPENSATRICES		
TAXES	2016	2017
TH	70 989 €	95 369 €
TFB	9 €	3 €
TFNB	10 €	2 €
CFE	10 425 €	3 529 €
CVAE	2 266 €	564 €
TOTAUX	83 699 €	99 467 €
15 768 €		

EVOLUTION PRODUITS			
PRODUITS	2016	2017	Evolution
txe add FNB	13 102 €	13 495 €	3.00%
IFER	57 773 €	59 159 €	2.40%
CVAE	282 411 €	262 861 €	-6.92%
TASCOM	65 600 €	62 842 €	-4.20%
TOTAUX	418 886 €	398 357 €	-4.90%
- 20 529 €			

TEOM		15.45%
2016	7 484 578 €	1 156 367 €
2017	7 553 533 €	1 167 021 €
		10 654 €

Francis Garrigues apporte les précisions suivantes :

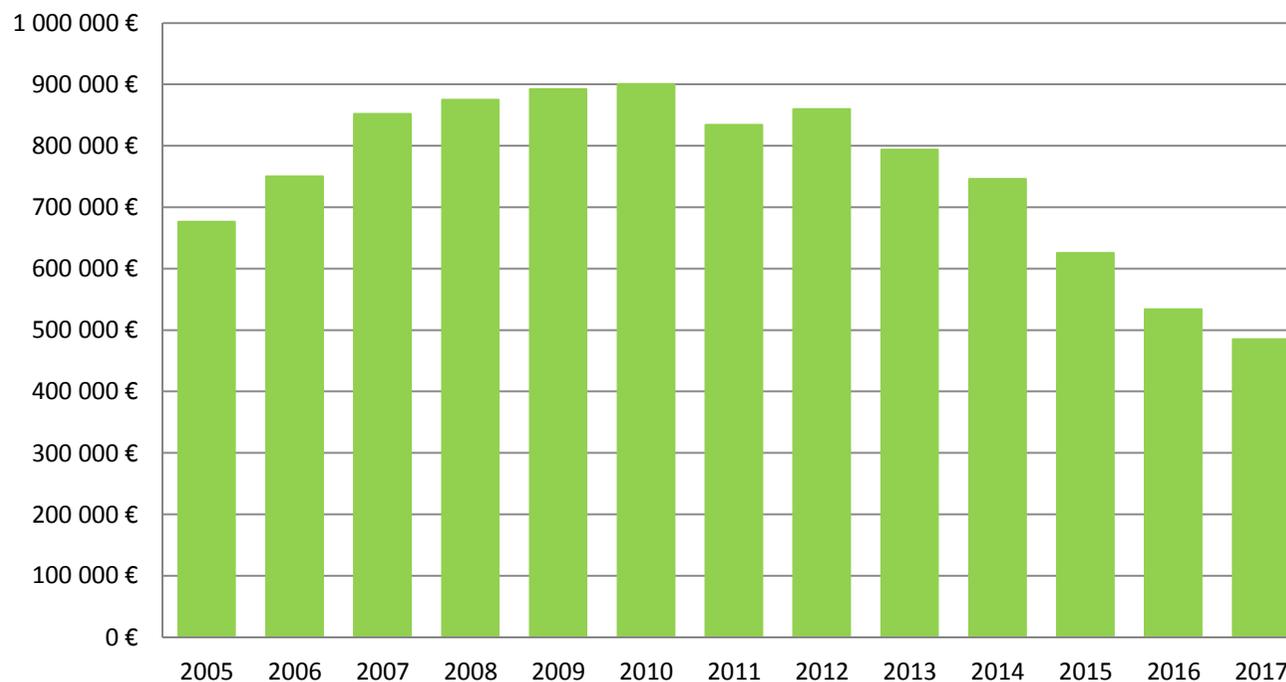
Les allocations compensatrices versées par l'Etat augmentent de 15 768 €.

Il est à noter une baisse de près de 5 % des produits de la contribution économique territoriale ; cette faiblesse traduit un contexte économique au ralenti.

Quant au produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+0.92 %) son évolution est essentiellement due à une augmentation mécanique des bases fiscales.



DGF au fil des années



Constat peu encourageant pour nos finances communautaires : Francis Garrigues fait remarquer que nous remboursons à l'Etat du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) à hauteur de 494 674 € alors que nous ne percevons plus que 484 989 € de dotation globale de fonctionnement (DGF).



VOTE DES BUDGETS 2017

budget principal

budget SPANC

budget OTI



Les grandes lignes du budget 2017 approuvées lors du débat d'orientations budgétaires

Les maisons médicales de Beaumont et Lavit



Coût d'opération prévisionnel : 1 000 000 € H.T. par MSP
Subventions prévisionnelles : 600 000 € par MSP

Nous avons reçu dernièrement la confirmation du montant du fonds de soutien : 200 k€ par maison médicale.
La notification des autres subventions ne saurait tarder.
Francis Garrigues précise que nous aurons les arrêtés attributifs des subventions avant le commencement des travaux.



Hôtel d'entreprises ZA Bordevielle



Coût d'opération prévisionnel : 750 K€ H.T.
Subventions acquises : 125 K€ Région + 38 125 € CD82
Fds de soutien : 162 277 € (arrêté nouvellement reçu non budgété)
LEADER : 150 K€ quasiment acquis
Belle opération : entre les loyers et l'installation de panneaux solaires photovoltaïques qui assurent des revenus réguliers , l'autofinancement à la charge de la Communauté de Communes reste minime.

Extension et aménagement ZA Delor à Sérignac



Coût d'opération prévisionnel : 243 K€ H.T.
Subvention acquise : 53 211 € DETR
Fds de soutien : 34 661 € (arrêté nouvellement reçu non budgété)
LEADER : 15 K€ quasiment acquis

Le déficit prévisionnel devrait avoisiner les 80 K€.
Cette opération va permettre l'installation de nouvelles entreprises redynamisant le tissu économique et créant ainsi de nouvelles ressources fiscales.



Travaux voirie et bâtiments techniques (investissement) 1 171 K€



Voirie : la réfection d'ouvrages d'art, les travaux sur la voirie communale, la réfection des bâtiments techniques...



Haut-débit : 120 K€
Compétence gérée par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne numérique



OPAH : 195 K€
comprenant le suivi par le cabinet ISSOT RIERA et nos participations versées aux propriétaires bailleurs et occupants.



Nouvelle compétence l'école de musique :
144 k€ de dépenses
et une recette de 45 k€ (cotisations)

VUE D'ENSEMBLE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2017

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	inscriptions 2017	CHAPITRES	Inscriptions 2017
011. Charges de gestion courante dont c/6288 : 200 K€	1 071 418.00 €	IMPOTS ET TAXES (CFE+CVAE+TH+TFB+TFNB+ TASCOM+IFER+FPIC+TEOM+ AC+PH+TS)	3 482 084.00 €
012. Charges de personnel	1 132 400.00 €	Dotations, subventions, participations, compensations...	709 296.00 €
65. Autres charges de gestion courante	1 541 915.00 €	PRODUITS DE SERVICE (musique+BV)	61 500.00 €
66. Charges financières	22 131.00 €	Remboursement salaires	60 000.00 €
67. charges exceptionnelles dont 21 579€ FL	22 579.00 €	Résultat reporté	1 141 606.00 €
014. Atténuations de produits	911 310.00 €		
68. Amortissement	328 806.00 €		
023. Virement à la section investissement	423 927.00 €		
NET FCT DEPENSES	5 454 486.00 €	NET FCT RECETTES	5 454 486.00 €



VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT 2017			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	Inscriptions 2017	CHAPITRES	Inscriptions 2017
16. Capital emprunt	219 069.00 €	Subventions	1 886 336.00 €
20. Fonds de concours. Logiciel	30 700.00 €	Emprunt	1 000 000.00 €
21. Immo corporelles	4 111 610.00 €	FCTVA	249 000.00 €
		Revente terrain	78 000.00 €
		Amortissement	328 806.00 €
		CESSION	20 000.00 €
		Virement de la section fonctionnement	423 927.00 €
		1068 excédent de fct capitalisé	189 758.49 €
		solde investissement 2016	185 551.51 €
DEPENSES GENERALES INV.	4 361 379.00 €	RECETTES GENERALES INV.	4 361 379.00 €

Vote : le Conseil Communautaire vote à l'unanimité moins une abstention le budget principal 2017



- **Budget SPANC 2017 (Fct + Invt)**

Dépenses: 280 991 €

R à R 2016 : 63 000 €

343 991 €

Recettes : 145 000 €

RàR 2016 : 58 800€

Excédent 2015: 140 191 €

343 991 €

La 5^{ème} opération groupée va débiter incessamment sous peu. Elle permettra de financer la réfection d'assainissement non collectif de 30 propriétaires.

- **Budget OTI 2017 (Fct + Invt)**

Dépenses (F+I): 16 302 €

Excédent 2016: 16 302 €

Vote : le Conseil Communautaire vote à l'unanimité les budgets 2017 du SPANC et de l'OTI.

- Effectif école pour répartition DSC : dès réception des effectifs de toutes les écoles du territoire, nous pourrions verser la dotation de solidarité communautaire qui avoisinera les 100 € par élève.
Comme le rend obligatoire le code général des impôts, cette dotation doit tenir compte prioritairement de l'importance de la population et du potentiel fiscal par habitant.
- Cahier des charges audition école de musique (cf document joint): Francis Garrigues demande aux Maires qui souhaitent accueillir l'école de musique pour les auditions ou concerts de se rapprocher de Mme Madelenat, Directrice de l'école de musique. Le document joint précise les conditions dans lesquelles doivent se dérouler ces manifestations.
- Prise en charge toiture OTI : Il a été nécessaire de procéder à la réfection de la toiture de l'OTI.
Facture DORBES toiture OTI : 5 703.50 € T.T.C.

Interventions diverses :

- ✓ Recrutement de personnel : très prochainement une personne sera recrutée. Elle devra être en possession du permis poids lourd et sera affectée au service technique.
Pour le service dédié au PLUI et à l'urbanisme, le recrutement interviendra au 4^{ème} trimestre 2017 rendant le service opérationnel au 1^{er} janvier 2018.
- ✓ Extension de la zone de Bordevieille : il n'y a plus de terrain disponible à la vente. Il va falloir dans un futur proche prévoir une extension de cette zone. Une extension sur la route de Toulouse pourrait également être envisagée.
- ✓ Maison de retraite de Larrazet : Francis Garrigues a reçu dernièrement un représentant du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) qui souhaiterait utiliser le bâtiment pour l'entraînement du peloton. Une vente est proposée.
- ✓ Réseau pouce : Une rencontre est sollicitée pour mieux faire connaître ce service sur notre territoire.
- ✓ Etablissement des CNI : Une attention particulière est demandée aux secrétaires de mairie quant à la délivrance des cartes nationales d'identité. Ce service est maintenant assuré par la Commune de Beaumont de Lomagne. Afin de faciliter les tâches administratives, il est demandé aux secrétaires de mairie des Communes de bien vouloir au préalable remettre le cerfa aux pétitionnaires.

Fin du conseil communautaire à 19 heures.